



Pendant le bac, la mobilisation continue !

Pour le retrait de la réforme des retraites et après le déni de démocratie que constitue le 49-3, une large intersyndicale de l'Éducation (FSU, CGT, SUD, FO) appelle tous les collègues à poursuivre la mobilisation pendant les épreuves de spécialité y compris par la grève des surveillances.

► Lire le communiqué de l'intersyndicale Éducation

Le SNES-FSU hors de France relaie cet appel national dans l'ensemble du réseau AEFÉ, pour toute la période du baccalauréat.

Les préavis de grève déposés par la FSU auprès de l'AEFE sur toute la période couvrent les personnels du réseau et le droit de grève s'applique y compris pour les jours de surveillance des examens, de passation des épreuves orales, des capacités expérimentales, des commissions d'entente, de correction, etc. Les collègues convoqués peuvent donc exercer leur droit de grève, ne pas se rendre à la convocation, et n'ont pas d'obligation de prévenir à l'avance. À l'AEFE comme en France, le SNES-FSU soutiendra les mobilisations et les personnels en grève pendant le baccalauréat. Vous trouverez sur le site national du SNES-FSU un article avec tract à télécharger : **Pendant le bac, la mobilisation continue !**

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter, à l'adresse hdf@snes.edu.

Et jeudi 23 mars, toutes et tous en grève !

Après le 49-3 déni de démocratie, une seule issue : le retrait !

